

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 27 (1930)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N^o 5

MAI 1930

SOMMAIRE. — Comité. — Assemblée générale annuelle de la Romande. — Conseils aux débutants pour mai, par SCHUMACHER. — Rapport du Président à l'assemblée des délégués du 22 février 1930, à Lausanne (suite,) par A. MAYOR. — Recherches sur les conditions économiques de l'apiculture (suite). — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Vente du miel, par ABOU-RACHID. — A propos de la ruche pépinière, par M. H. — Sélection, par M. H. — Constatations, par A. PORCHET. — La « Maternité » de M. Emile TRIPET, par L. M. — Modification de ruche, par E. B. — Nouvelles des sections.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98.

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

COMITÉ

Le comité de la Romande s'est réuni le 23 avril 1930 à Neuchâtel. Etaient présents : MM. Mayor, Schumacher, Rotschy, Thiébaud, Hayraud, Vuadens, Farron et Magnenat ; excusé M. l'abbé Coillard.

La marque définitive de la Romande, projet de M. Hässler, à St-Aubin, a été adoptée par le jury, composé de MM. Masnata, Loup et Muret, sous la présidence de M. Thiébaud. Cette marque représente un hexagone contenant une abeille butinant sur une branche de fleurs et surmontant les lettres S. A. R. L'exécution de cette marque sera prête pour la récolte 1930.

Le comité a décidé de prendre part au Comptoir suisse de Lausanne, en septembre 1930, sous forme d'un simple stand avec exposition des miels romands. Cette décision justifiera le crédit alloué à la Romande par la Confédération.

La question des bocaux a été tranchée en ce sens qu'il faut, avant d'entrer en relation avec la verrerie de St-Prex, liquider le stock des bocaux belges qui sont en dépôt chez M. Cuérel, négociant à Yverdon.

Le comité a également décidé de ne pas souscrire pour l'instant à des parts de la Société coopérative romande pour la vente des œufs et de la volaille.

M. le Dr Perret de la Chaux-de-Fonds communique le programme de l'assemblée générale à la Chaux-de-Fonds les 5-6 juillet et le comité espère que nombreux seront les apiculteurs qui viendront renouveler les liens d'amitié qui unissent les membres de la Romande. Le prix de la carte de fête sera de 20 à 22 fr. pour les deux journées ; d'ailleurs le numéro de juin du *Bulletin* donnera tous les détails nécessaires.

Le secrétaire : E. R.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA ROMANDE

Ces journées annuelles ou fête de la Romande, que l'on attend toujours avec impatience dès le printemps déjà, auront lieu cette année les 5 et 6 juillet, à la Chaux-de-Fonds.

Après les Valaisans, les Jurassiens, les Vaudois, les Frigourgeois, c'était enfin le tour aux Neuchâtelois d'organiser cette traditionnelle manifestation.

C'est avec une grande joie que la Fédération neuchâteloise va entreprendre cette tâche, surtout que la Section des Montagnes neuchâteloises s'est spontanément offerte pour son organisation.

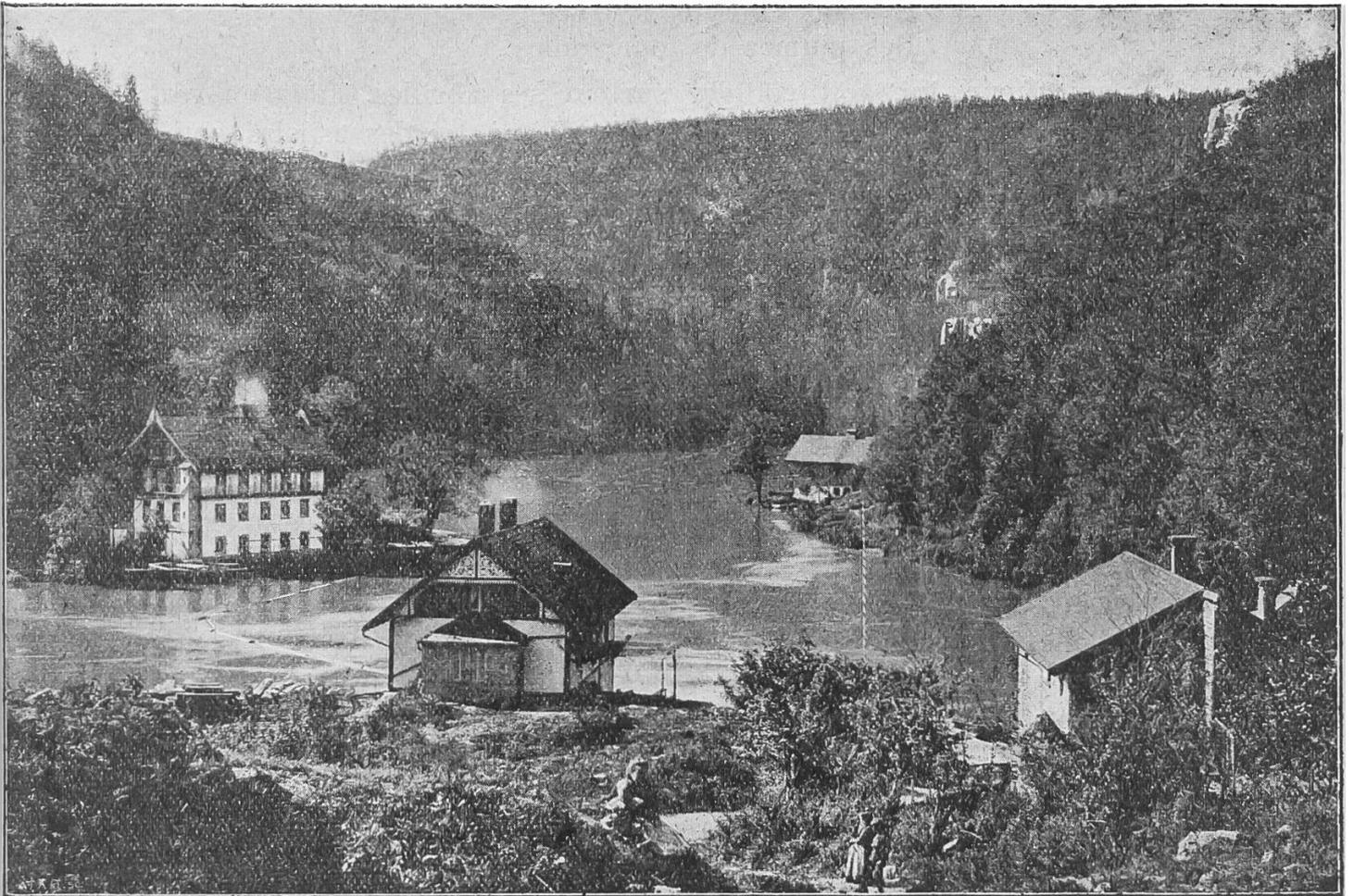
Nous avons donc le plaisir de convier tous les apiculteurs romands à ces journées apicoles où la fraternité et la joie régneront en maître.

Le programme de ces journées, qui sera publié dans le prochain *Bulletin*, est des plus attrayants et nous savons que nos amis des Montagnes neuchâteloises y travaillent déjà.

Nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui viendront fraterniser dans la cité horlogère qui se parera de ses plus beaux atours à cette occasion.

Donc tous à la Chaux-de-Fonds les 5 et 6 juillet, c'est le mot d'ordre.

La Fédération neuchâteloise d'apiculture.



Hôtel du Saut du Doubs.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Nous avons eu, parmi beaucoup d'autres mouillées et pleurnichardes, quelques-unes de ces merveilleuses journées qui font oublier les autres. Le printemps, toujours le même, ce gracieux page du poète :

Qui lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours vert...
Le cresson dans la fontaine
Où boit le cerf, l'oreille au guet.
De sa main cachée il égrène
Le grelot d'argent du muguet.

Tous les nids sont en querelle
L'air est pur, le ciel léger
Et dans l'air on voit neiger
Des plumes de tourterelles.

L'apiculteur, lui, voit voltiger surtout ses abeilles. L'air en est tout vibrant et cette douce musique éveille en lui des espoirs nouveaux qui chassent les noirs papillons des soucis. Repris par le charme, jamais éteint, de sa passion pour les abeilles, il va chaque jour voir rentrer ses butineuses toutes couvertes de poussière dorée. Et si vieux soit-il, il rit encore de voir toutes ces cuissettes de pollen s'agiter fiévreusement à l'entrée de la ruche.

C'est qu'aussi le mois de mai, s'il est le mois des fleurs, que chantent les poètes et les enfants dans leurs rondes et leurs cortèges, c'est aussi le mois charmant où la ruche présente le plus vif et le plus palpitant intérêt.

Débutant, mon jeune ami, apprends en ce mois tout ce que tu peux. Si j'avais un conseil à donner à quelqu'un qui voudrait s'intéresser à l'apiculture, je lui dirais : choisissez le mois de mai. La ruche, en cette période, est un livre superbement illustré qui vient étaler sous nos yeux ravis tout ce que les choses écrites, même avec le meilleur style, n'avaient pu nous faire comprendre et voir. Il y a évidemment à apprendre à d'autres époques, mais les leçons alors, si elles sont plus piquantes... sont moins variées.

Donc mon jeune ami, sans aller bouleverser ta ruche chaque jour, fais des visites à ta colonie (par une température toujours supérieure à 14 degrés à l'ombre), visites rapides, sans insister et note soigneusement ce que tu as vu, pour le garder sûrement et en méditer. Pour les opérations proprement dites, suis avec soin les conseils donnés par le volume « la conduite du rucher » ou tel autre manuel.

Il s'agit, à part l'observation attentive de tout ce qui se passe dans la colonie, de veiller :

1^o Aux provisions. La consommation est très forte. Sans doute, pissenlits et arbres fruitiers apporteront, si le beau temps favorise leur floraison, leur savoureuse et généreuse contribution à la nourriture de la colonie, mais cela ne suffit pas. On s'y laisse facilement tromper. Et lorsque cette première floraison aura passé et jeté à tous vents ses pétales d'argent, semant ainsi des perles partout, il y aura un « trou » jusqu'à la grande récolte et ce trou peut devenir le précipice où sombrera ta colonie, si tu n'y prends garde. Sois donc généreux. Sans excès toutefois, car il ne faut pas non plus en ce moment limiter la ponte, par faute de place, d'une reine en pleine activité. Mais comme nombre d'humains, l'abeille s'accommode plus facilement de richesse que de disette.

2^o Tu seras étonné des progrès énormes que peut faire une colonie pourvue d'une jeune reine. En mars, il semblait n'y avoir personne dans cette ruche. La première quinzaine d'avril, peu d'animation encore, malgré quelques invites gracieuses du soleil, peu d'apports de pollen et voici qu'en ces jours de fin d'avril, alors que les prairies sont couvertes d'or et d'argent par les dents-de-lion et les immenses bouquets des cerisiers, cette colonie ventile le soir activement et laisse échapper un suave parfum. Ouvre-là et tu verras 5-6 beaux rayons de couvain compact... mais peu de provisions et les ouvrières débordent les partitions alors que trois semaines plus tôt, elles se tenaient transies sur trois ou quatre cadres. Donc donne de la place et si tu n'as pas suffisamment de beaux rayons, voici l'occasion d'en faire construire. Mais mets les (non pas au milieu du nid comme te le conseilleront quelques imprudents) contre le dernier rayon de couvain. Il est trop tôt encore pour se permettre de partager le nid en deux par une feuille gaufrée. Couvre toujours le tout bien chaudement, les retours de froid sont toujours possibles et probables et les nuits d'ailleurs sont encore froides, un ou deux degrés au-dessus de zéro seulement tous ces derniers temps. Et si, nécessité bienheureuse, il te fallait mettre une hausse à telle ruchée extraordinaire, calfeutre-la avec tout le soin possible, en mastiquant tous les joints, vieille méthode, dont sourient ceux qui se croient sortis des naïvetés, mais qui a fait ses innombrables preuves.

J'ai parlé de cette colonie pourvue d'une jeune reine et qui t'a surpris par son superbe développement. Je le répète avec tant d'autres, il faut de jeunes reines, issues de colonies de choix. Donc, toi aussi, mon jeune ami, fais en sorte d'avoir toujours de ces jeunes

reines. Plus tard, quand le nombre de ses colonies s'accroît, on ne peut plus avoir la même rigueur et on laisse, à tort, subsister telle majesté insuffisante, mais par contre on a le loisir et la faculté de la supprimer en la réunissant à sa voisine. Quand on n'a que trois ou quatre ruches cela n'est guère possible. Ou alors, sans supprimer effectivement la colonie, on lui prend ses rayons de couvain pour les donner aux fortes et permettre ainsi à ces dernières d'envoyer de formidables bataillons à la récolte. C'est une des meilleures méthodes, car de la théorie qui dit : « N'ayez que de fortes colonies » à la pratique, il y a loin. Mais ce dernier système, si on peut lui donner ce nom, équivaut presque à la susdite théorie, et permet alors de changer facilement la reine de ces ruchées restées en retard.

Joyeux mois de mai, chers collègues, et malgré la mévente du miel et d'autres contrariétés, gardons le sourire : la saison et la nature nous y invitent d'une façon si gracieuse et si pleine de confiance.

Dailens, 23 avril 1930.

Schumacher.

**RAPPORT DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 22 FÉVRIER 1930,
A LAUSANNE**

(SUITE)

Nouvelles et activité des Sections.

Messieurs, nous sommes excessivement embarrassé d'aborder ce sujet.

Le rappel de l'article 18 des statuts, lors de l'assemblée des présidents, à Yverdon, est allé à fin contraire. Voulez-vous croire, Messieurs, qu'il n'y a que trois Sections qui m'ont envoyé un rapport. Comment donc voulez-vous qu'on vous parle de l'activité des Sections lorsqu'on n'en sait rien ou fort peu de chose. Il y a des Sections dont on ne voit jamais les représentants nulle part, pas même à l'assemblée des délégués où ils ont cependant leurs prérogatives acquises. Il eut été intéressant de pouvoir vous dire d'une façon précise, à part celles que nous avons payées par la caisse de la Romande et sur lesquelles nous sommes fixés (douze conférences pour une somme de fr. 284.80), le nombre des conférences données sous les auspices des

gouvernements. Nous sollicitons et nous ne savons pas même si on a profité de ce qui nous était accordé.

Vous estimez les conférences, et surtout les conférences pratiques, le mode d'instruction par excellence ; vous chargez le comité de solliciter l'appui des gouvernements, de faire appel à des conférenciers dévoués, de chercher des sujets intéressants, etc. La liste des conférenciers qui se sont mis à disposition a été publiée ainsi que les sujets de conférences, par les journaux officiels. Et aujourd'hui nous ne pouvons rien dire, pas même si nous devons chercher d'autres conférenciers ou d'autres sujets.

Il est vraiment pénible, Messieurs, de devoir constater une apathie semblable ; une indifférence pareille. Et vous êtes les premiers à déplorer les démissions, les refus d'abonnements ; comment voulez-vous qu'il en soit autrement pour certaines Sections ? Quant à rechercher les causes de ce marasme, nous ne pouvons le faire ici, de crainte d'allonger ce rapport déjà long.

Etat sanitaire des ruchers.

Trois inspecteurs cantonaux nous ont envoyé un rapport très complet sur l'état sanitaire des ruchers. Ces rapports seront publiés en cours de l'année. Nous en concluons que ce service fonctionne normalement, tout au moins pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Jura bernois. Ce travail n'a pas toujours été facile, au contraire, il y a eu pas mal de difficultés à faire respecter ou appliquer la loi et, nous devons rendre hommage à ce dévouement souvent mal récompensé. Nous regrettons cependant, une fois de plus que cette loi, qui régit les maladies épizootiques, ne soit pas mise en pratique dans tous les cantons comme elle l'est dans le canton de Vaud ; elle coûte un peu cher aux apiculteurs, mais, par contre, elle a le grand avantage d'atteindre tout le monde et de permettre des sanctions qui donnent parfois à réfléchir aux récalcitrants.

Dans ces rapports nous sentons la confiance renaître et qui lira les belles pages de M. Gigon, inspirées après la séance de La Rippe, verra que dans cette partie de notre Romande où le découragement semblait poindre l'an passé, il n'en est plus question aujourd'hui, car l'an 1929 laissera certainement un point lumineux dans les annales de l'apiculture.

En effet, Messieurs, après sept ans de recherches, complétées par des essais fructueux, la terrible maladie « acariose » que l'on considérait comme incurable était vaincue.

Dans un exposé concluant donné à Nyon, le 21 septembre dernier, sous les auspices du Service sanitaire cantonal vaudois et en présence de savants étrangers ainsi que de MM. les inspecteurs de la Suisse occidentale, M. Morgenthaler exposait le résultat de ses longues et patientes recherches, aujourd'hui, heureusement, couronnées de succès.

L'après-midi, dans une séance publique et pratique, au rucher de La Rippe, les diverses méthodes de traitement furent développées par des praticiens expérimentés.

Nous nous plaisons à reconnaître que cette séance, organisée comme elle l'était, ne pouvait avoir que d'excellents résultats et qu'elle a certainement contribué à relever des courages abattus. Nous ne voulons pas reprendre, dans ses détails, cette instructive séance car on a déjà beaucoup écrit à ce sujet, peut-être même trop ; nous ne parlons pas des journaux apicoles, mais de certains articles de la presse où le correspondant, intentionnellement ou non, n'a pas rendu « à César ce qui était à César », cherchant à s'attribuer le beau rôle. Mesquine malice cousue de fil blanc qui ne changera pas l'opinion des apiculteurs.

Par contre nous protestons avec la plus grande énergie contre une lettre parue, en automne, dans un des plus grands journaux apicoles français, dans laquelle on suggère presque que nous répandons à plaisir la maladie de l'« acariose ». Nous savons que cette lettre n'a pas fait plaisir même à nos amis de France qui ont suivi avec tant d'intérêt tous nos travaux dans la lutte contre les maladies.

Venant à la suite du congrès de Berlin où 23 nations ont reconnu à la Suisse la priorité dans ce domaine, cette lettre a péniblement surpris les milieux apicoles.

Non, n'ayez point peur, voisins de l'ouest, la contamination ne viendra pas de chez nous.

Nous demanderions simplement que cette zone, qui facilite extraordinairement votre exportation de miel, soit également soumise à la même surveillance sanitaire que celle qui se pratique de ce côté de la frontière.

Récolte.

1929 a donné, dans une bonne partie de la Suisse romande du moins, la récolte que l'on attendait patiemment depuis longtemps. Cette récolte de miel foncé a commencé tard, la dernière semaine de juin et se serait probablement prolongée encore longtemps si l'orage du 25 juillet n'avait mis fin à cette superbe miellée en causant bien

des dommages dans notre pays. Le miel est excellent, particulièrement fin et aromatisé. La quantité de la récolte a varié très sensiblement suivant l'emplacement des ruchers. Comme déjà dit, les Sections n'ayant pas jugé à propos de nous renseigner à ce sujet, il ne nous a pas été possible d'établir une moyenne basée sur des chiffres précis.

Trop souvent cette quantité a été surfaite par des vantards qui perdent toutes les occasions de se taire et qui causent de ce fait un préjudice grave à la collectivité.

Cette récolte tant désirée a beaucoup de peine à se vendre, mais comme cette question a déjà passablement fait couler d'encre, vous nous permettrez de ne pas la traiter ici. Disons cependant que la cause primordiale du marasme actuel dans le marché du miel est due à l'énorme stock des miels invendus de la récolte de 1928, récolte qui fut très bonne dans certaines contrées de la Suisse alémanique, ainsi que par l'importation contrôlée en douane d'une quantité fabuleuse de miel étranger sans compter ce qui est entré sans contrôle par la porte de Genève. Tout cela constituait pour les besoins suisses une réserve de deux ans.

Bien que nous n'aimions pas beaucoup nous servir de chiffres dans un rapport de ce genre, nous ne résistons pas à vous en communiquer quelques-uns de circonstance et tout à fait authentiques, puisqu'ils nous ont été fournis par le Bureau fédéral des douanes. Ce tableau comporte la statistique des 28 pays qui ont travaillé avec la Suisse en 1929 dans l'importation et l'exportation des miels. (Il donne pour 28 seulement les totaux.) Nous y voyons donc que durant l'année 1928 nos différents bureaux frontières ont enregistré une importation de miel de 520,389 kg., sans compter, comme nous le disions, ce qui est entré par la région des zones. 520 tonnes, Messieurs, contre une exportation d'environ 7 tonnes, exactement 6887 kg. Il est donc resté en Suisse de cette importation 513,522 kg. qui sont venus s'ajouter à la récolte du pays. 513,5 tonnes, autrement dit plus de 51 wagons.

Voilà, Messieurs, des chiffres absolument authentiques et conformes à la réalité.

(A suivre.)

A. Mayor.

***La publicité dans le « Bulletin » de la Société Romande
d'Apiculture porte et rapporte beaucoup.***

RECHERCHES SUR LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'APICULTURE

(faites par le Secrétariat des paysans, Brugg.)

(SUITE)

9. Le rendement net.

Le rendement net représente l'excédent du produit brut sur les frais d'exploitation. Nous avons vu que les frais d'exploitation englobent le travail non payé de l'apiculteur, de sorte que cet élément est pris en considération lors du calcul du rendement net, tandis que tel n'est pas le cas du service d'intérêts des capitaux engagés dans l'exploitation. *Le rendement net représente par conséquent l'intérêt proprement dit, la rente du capital engagé dans l'entreprise*, et constitue, pour la statistique, le terme d'appréciation de la rentabilité de l'apiculture. Quant à l'apiculteur, il s'intéressera davantage, pour des considérations d'ordre pratique, au revenu et au produit du travail.

Le rendement net se monte à :

Années	Par exploitation	Par colonie	Pour 100 fr. de frais d'exploitation	Pour 100 fr. de l'actif
	fr.	fr.	fr.	fr.
1912/13	— 29	— 1.01	— 10.47	— 1.36
1914/19	681	25.94	111.59	25.05
1920	137	5.49	14.95	4.05
1921	363	13.77	45.60	10.09
1922	807	29.52	109.50	22.40
1923	251	10.05	35.60	7.12
1924	16	0.65	2.37	0.46
1925	949	39.59	147.82	29.08
1926	— 90	— 3.93	— 14.77	— 2.25
1927	95	3.82	15.57	2.85
Moyenne	318	12.39	45.76	9.72

Bien que le résultat de l'exercice 1927 ait été meilleur que le précédent, il n'en doit pas moins être taxé de très défavorable. Le capital engagé dans l'apiculture n'a porté qu'un intérêt de 2,85 %. Les

exercices 1913-14, 1916, 1924 et 1926 sont seuls à accuser des résultats plus faibles encore. Le tableau ci-dessus montre combien sensibles sont les fluctuations du produit net de l'apiculture. En mettant d'emblée hors cause le chiffre de l'année record de 1918, nous voyons le rendement net varier de $-5,82\%$ (en 1913) à $+29,08\%$ (en 1925). La moyenne 1912-27 est favorablement influencée par le résultat extraordinaire de 1918. Si nous entendions normaliser le résultat de 1918, le rendement net moyen tomberait à $3,5-4\%$. Il serait d'ailleurs erroné de juger la rentabilité de l'apiculture d'après le résultat d'un exercice tout à fait exceptionnel.

Voici ce qu'est l'influence de l'importance des exploitations :

Exploitations complant	Années	Rendement net		
		Par colonie	Pour 100 fr. de frais d'exploitation	Pour 100 fr. de l'actif
		fr.	fr.	fr.
Jusqu'à 10 colonies	1927	— 3.20	— 9.27	— 4.63
	1917/27	22.53	53.68	11.87
11—20 »	1927	5.02	18.56	3.57
	1917/27	21.90	77.94	15.57
21—30 »	1927	— 2.17	8.48	4.56
	1917/27	22.07	78.85	19.73
31—40 »	1927	11.62	37.14	8.11
	1917/27	24.50	78.30	22.88
41—50 »	1927	— 2.57	12.36	— 2.39
	1917/27	18.98	75.23	17.86
51 colonies et plus	1927	7.97	43.97	6.98
	1917/27	19.38	52.10	19.97

On ne perçoit pas de tendance déterminée. Les résultats de 1918 ont contribué à égaliser dans une certaine mesure les chiffres moyens des diverses catégories d'exploitations. Toutefois, on peut conclure des chiffres de la dernière colonne que ce sont les petites exploitations qui accusent la rentabilité la plus défavorable. Ce sont bien elles qui ont les rendements bruts les plus élevés, mais cet avantage est neutralisé par les frais de production. De plus, le capital investi qui sert de terme de réduction pour le rendement net est relativement plus élevé dans les exploitations comptant 10 colonies et au-dessous que dans les exploitations plus importantes.

La différence existant, dans les exploitations franches de dettes, entre les frais de production et le rendement brut représente le

bénéfice ou la perte de l'entrepreneur, selon qu'elle est positive ou négative. Elle se monte (+ = bénéfice ; — = perte de l'entrepreneur) à :

<i>Dans les exploitations comptant</i>	<i>Par colonie</i>	
	<i>1917-27</i>	<i>1927</i>
	<i>fr.</i>	<i>fr.</i>
jusqu'à 10 colonies	+ 11.93	— 12.99
11—20 »	+ 14.25	— 1.99
21—30 »	+ 16.29	— 9.14
31—40 »	+ 18.53	+ 4.46
41—50 »	+ 13.30	— 7.94
51 colonies et plus	+ 13.89	+ 2.27
<i>moyenne</i>	+ 15.12	— 2.90

Dans l'ensemble de toutes les comptabilités observées, 1927 boucle par une perte de l'entrepreneur de fr. 2.90 par colonie. Cette perte atteignait fr. 11.83 l'exercice précédent, tandis que 1925 bouclait par un bénéfice de l'entrepreneur de fr. 32.79. De même que pour le rendement net, les oscillations sont, ici aussi, extraordinairement fortes au cours des ans. Si nous normalisons les résultats de 1918, nous verrions les moyennes 1912-27 et 1917-27 accuser une perte. Les chiffres que nous avons indiqués ci-dessus de la moyenne 1917-27 permettent de constater que ce sont les exploitations les plus petites qui bouclent de la façon la plus désavantageuse et celles comptant de 31-40 colonies qui ont les résultats les meilleurs.

10. Le revenu.

Nous désignons sous le nom de revenu de l'apiculteur la somme que l'on obtient en déduisant du rendement brut les frais causés par le sucre, les petits instruments, les ruchers, les ruches et les dépenses diverses. On voit par cette énumération que nous ne déduisons pas du rendement brut le travail de l'apiculteur ni l'intérêt du capital engagé dans l'exploitation. Le revenu se compose donc de la rétribution du travail de l'apiculteur et de l'intérêt du capital. Le revenu s'obtient aussi en ajoutant au rendement net la rétribution du travail de l'apiculteur calculée sous chiffre 7. Il importerait d'en déduire les intérêts éventuels des dettes, mais nous avons vu qu'ils n'entrent pas en ligne de compte dans nos recherches.

Le revenu se montait à :

Années	Par exploitation	Par colonie	Pour 100 fr. de frais d'exploitation	par heure de travail
	fr.	fr.	fr.	fr.
1912/13	99	3.94	23.50	0.63
1914/19	841	32.21	141.55	4.87
1920	368	14.80	40.30	2.39
1921	607	23.03	76.23	3.72
1922	1091	39.91	148.00	5.79
1923	493	19.72	69.93	3.05
1924	228	9.22	33.73	1.62
1925	1196	49.91	186.30	7.25
1926	405	4.59	17.26	0.81
1927	284	11.46	46.72	2.25
Moyenne	431	20.78	73.68	3.00

Ces chiffres permettent eux aussi de se rendre compte de tout ce que l'exercice a eu de désavantageux. Ils sont en visible amélioration par rapport au précédent, mais ils sont bien loin d'égaliser les résultats moyens.

Ordonné selon l'importance des exploitations, le revenu est le suivant :

Exploitations comptant	Années	Revenu		
		par colonie	pour 100 fr. de frais d'exploitation	par heure de travail
		fr.	fr.	fr.
1—10 colonies	1927	7.59	21.99	1.05
	1917/27	35.43	118.46	4.14
11—20 »	1927	13.78	50.93	2.36
	1917/27	31.60	98.78	4.61
21—30 »	1927	5.35	20.91	1.07
	1917/27	31.46	112.40	6.94
31—40 »	1927	20.68	78.10	4.38
	1917/27	31.88	126.98	6.44
41—50 »	1927	2.91	13.98	0.77
	1917/27	26.71	105.86	4.98
51 colonies et plus	1927	13.68	75.16	3.59
	1917/27	27.86	108.45	5.24

Nulle part on ne constate que l'importance des exploitations influe de façon déterminante sur le revenu. Toutefois, on voit que le revenu entendu par colonie est aussi avantageux dans les petites exploitations que dans les grandes ; c'est même dans les petites entreprises que les chiffres moyens de la période 1917-27 entendus par colonie sont les plus élevés.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

Les apiculteurs seraient réfractaires au cancer.

On sait ou l'on croit depuis longtemps que la goutte et le rhumatisme peuvent être guéris au moyen d'injections sous-cutanées de venin d'abeilles, plus simplement par des piqûres. Voici qui est mieux : le Dr Schweisheimer, de Munich, écrit dans la *Leipziger Bienen-Zeitung* que le cancer n'atteint pas les apiculteurs. L'Institut berlinois pour la lutte contre le cancer se livre depuis plusieurs années à l'étude sérieuse de cette maladie qui n'a *jamais* été constatée chez un apiculteur. Le Dr Schweisheimer pense que les piqûres répétées produisent à la longue une immunité contre la terrible maladie.

Les observations de l'Institut de Berlin méritent d'être contrôlées, et les lecteurs du *Bulletin* connaissant ou ayant connu un apiculteur cancéreux seraient bien aimables d'en informer M. Schumacher.

Les mycoses des abeilles.

On ne s'est guère préoccupé jusqu'à maintenant, en pratique tout au moins, des maladies des abeilles causées par des moisissures. Les journaux parlent bien de temps en temps de couvain pétrifié ou de couvain calcifié, mais personne n'y attache une grande importance, la nosérose, la loque et l'acariose nous occupant suffisamment. Il est cependant possible et même probable que les maladies cryptogamiques des abeilles sont pour les apiculteurs une source de pertes bien plus importantes qu'ils ne l'imaginent. C'est du moins ce qui semble ressortir d'une étude de M. C.-E. Burnside, assistant pour l'apiculture au Bureau d'entomologie de Washington.

M. Burnside s'est livré pendant trois ans à l'étude des moisissures, pathogènes ou non, qu'on rencontre le plus fréquemment dans

les ruches. Ses expériences ont été faites pratiquement dans plusieurs ruchers et théorétiquement au laboratoire. Le matériel pour ses recherches, abeilles, rayons, etc., lui a été fourni par des apiculteurs de toutes les régions des Etats-Unis ; il a aussi reçu du matériel d'Allemagne et d'Angleterre. Il nous est malheureusement impossible de résumer, même brièvement, le travail de M. Burnside ¹ ; nous devons nous borner à en tirer les conclusions pratiques qui suivent :

1° Une quinzaine d'espèces de moisissures appartenant aux genres *Aspergillus*, *Mucor* et *Saccharomyces*, sont capables de causer la maladie et la mort des abeilles. Ces espèces sont répandues à peu près partout.

2° Les spores, introduites dans le tube digestif de l'abeille, se développent bientôt, et le mycélium envahit tous les tissus de l'insecte.

3° La plupart des champignons pathogènes attaquent aussi bien les larves que les abeilles adultes ; ces dernières mourant pour la plupart hors de la ruche avant l'apparition des symptômes visibles, l'infection peut exister à l'insu de l'apiculteur.

4° On trouve surtout des abeilles atteintes de mycose dans les colonies faibles ; une question reste à élucider : la maladie n'atteint-elle que les colonies faibles, ou bien ces colonies sont-elles faibles parce qu'elles sont malades ?

5° On risque d'infecter des colonies saines en leur donnant des rayons moisis, surtout ceux provenant de colonies périées. Ces rayons doivent être désinfectés dans une solution de formaline à 20 % ; il serait encore mieux de les détruire.

Une exposition chez nos Confédérés.

L'assemblée générale de la Société des Amis des Abeilles aura lieu cette année à Lucerne, vers le milieu de septembre. Le Comité central a décidé d'y adjoindre une exposition de ruches et d'outillage apicole. Les fabricants *suisses*, qui se proposeraient de participer à cette exposition, peuvent s'annoncer à M. Ehrenberg, Reuszsteg 6, Lucerne.

Le comité désire surtout, à part les ruches, les objets nécessaires pour la récolte, la manipulation, la conservation, la vente et l'expédition du miel, ainsi que l'outillage concernant l'élevage des reines.

¹ *Fungous Diseases of the Honeybee*, by C. E. Burnside. Washington, 1930.

Dans quel sens doit-on tendre le fil de fer ?

Une réclame des Root, éditeurs des *Gleanings*, dit entre autres choses : « Le 95 % des grands apiculteurs qui réussissent placent le fil de fer *horizontalement* dans les cadres. »

Il s'agit des apiculteurs américains, puisque tout le monde ou presque, en Europe, tend le fil de fer verticalement ou en biais. Mais les Américains doivent avoir de bonnes raisons pour agir comme ils le font.

J. Magnenat.

VENTE DU MIEL

L'activité de Victor Dumas

Or donc, l'autre jour, exactement le 1^{er} février dernier, j'ai eu le grand plaisir d'assister à une Semaine de miel, efficace, effective, autour du Capitole de Toulouse, guidé par l'ami de longues années, que le monde apicole connaît par ses écrits en faveur des produits des abeilles et qu'on juge souvent du côté où penchent les intérêts des lecteurs.

Comme tout bon apôtre d'une cause juste, il se trouve parfois obligé d'user de sa verve de Gascon, de ses idées caustiques, de sa plume qu'il sait utiliser pour aboutir à sa mission. Tout le monde qui lit reconnaît Victor Dumas, l'apôtre des produits purs, le convaincu de sa mission, qui ne recule pas pour avoir reçu quelque gentil nom d'oiseau qui n'a fait que lui faire hausser les épaules.

Quand je le cherche dans la foule, en arrivant à la gare de Toulouse, je le compare au Roi Saül, je le cherche des yeux. « Voici, dit le texte biblique, il est caché vers les bagages ; on courut le tirer de là et il se présenta au milieu du peuple. Il les dépassait tous de la tête... Il n'y a personne dans tout le peuple qui soit semblable à lui. Et le peuple poussa le cri de Vive le Roi ! » (I. Samuel *x.* 23-24).

Oh ! pas royaliste pour un sou d'ailleurs, par contre il est bien l'image du Brenn Gaulois, haut de taille, moustache tombante, yeux doux, tout en étant convaincu absolu de son travail utile, de la victoire qui l'attend, de sa saine campagne, contre tout ce qui est contraire aux intérêts de l'apiculture. Mais ne vous imaginez pas le Brenn marchant à la tête d'une armée, contre la forteresse, ayant sa lourde épée, prête à être jetée dans la balance le jour de la victoire, en prononçant le « *Vœ victis !* » aux vaincus ou plutôt convaincus. La campagne qu'il mène n'est nullement sanglante, quoique cinglante parfois, c'est la campagne que tout apiculteur devrait pren-

dre comme modèle, qui n'a rien de la manière brutale des guerriers.

Comme un véritable missionnaire, de sa douce marchandise, il prépare ses pots, ses pastilles, montre leur valeur, l'hygiène de son extraction, de la ruche parfaitement maniable, et de la consommation en vue de rehausser la santé physique d'abord, morale ensuite. Encore il ne se laisse pas marcher sur les pieds, à moins que ce ne soit par mégarde, et si parfois sa plume érafle ses contradicteurs, il est d'une parfaite bonne foi, cherchant à être utile à lui, aux siens et à l'humanité.

Or ce 1^{er} février, par une journée radieuse, V. Dumas m'invita à monter dans son auto pour faire la tournée de ses ruchers, qui se trouvent disséminés chez les propriétaires possédant des grands parcs clos où les abeilles sont en parfaite sécurité, à l'abri des animaux de ferme et au besoin d'autres visiteurs indésirables. Contre une petite rétribution généralement payée en miel, les propriétaires des terrains sont toujours heureux d'avoir des abeilles dans un coin inutilisé, car elles leur rendent le double service de féconder les arbres fruitiers et les sainfoins ou esparcettes, qui poussent partout, et de fournir la table de miel incomparable de pureté. Il est pris à l'extracteur, donc aucune impureté n'y entre, comme il arrive forcément dans le miel pris dans les bruses ou bucs indigènes où on sort des rayons non seulement le miel, mais du pollen et souvent du jus de jeunes larves.

L'auto, l'homme, tout rappelle l'apiculture à première vue. L'auto a la forme d'une ruche avec un couvercle en toit et le trou de vol à l'arrière. Dumas voyage ainsi, toujours avec un stock de marchandises dans sa grande ruche. En ouvrant la porte arrière, au lieu de cadres, il y a des étagères sur lesquelles se trouvent les pots de miel de toute grandeur, étiquetés et prêts à être distribués aux personnes désireuses de se procurer du bon miel. Des caisses contiennent des pastilles au miel, des pains d'épices fabriqués à la maison, des seaux de miel occupent le plancher. Les abeilles ? Il y en a de délicieuses qui rentrent le plus souvent au logis où elles préparent la marchandise prête à être livrée. En la circonstance, ce sont de vraies « *Apis mellifica* » et « *mellifera* », M^{me} Dumas, épouse de Victor Dumas, sa bru M^{me} Laurence Dumas, et sa fille, la gentille petite abeille Andrée, qui malgré ses dix ans est une aide sérieuse au rucher, bref l'une plus assidue que l'autre.

C'est le modèle du *Communisme chez les insectes*, si magistralement décrit par le professeur E.-L. Bouvier, membre de l'Institut, professeur au Muséum, qui dit, page 170 :

« Nous savons que les sociétés communistes d'insectes sont de simples familles, et l'on peut d'ores et déjà exclure l'idée que, dans ces familles, la puissance régulatrice, l'esprit, se trouve concentré dans un individu ou dans un groupe d'individus... Les royautés sociales sont bien des centres autour desquels converge toute l'activité communiste, mais elles ne commandent pas, elles sont plutôt commandées et tenues en confortable servage : elles se consacrent exclusivement à la reproduction et ne mériteraient point les titres trompeurs de rois et de reines, si elles ne recélaient dans leurs flancs les destinées de la famille. Quant aux neutres de la société, ils travaillent en pleine indépendance les uns vis-à-vis des autres, même lorsqu'ils s'entr'aident comme on le voit fréquemment à l'intérieur de la nidification. Les insectes communistes ne forment ni des monarchies, ni des républiques ; à tous on peut appliquer les observations de Forel au sujet des fourmis : l'activité sociale qui les caractérise leur permet de vivre sans chefs, sans guides, sans police et sans lois dans une anarchie admirablement constituée ».

Le fils de Victor Dumas, Pierre, habile ouvrier qui fait ce qu'il veut de ses dix doigts et de son cerveau, par son génie organisateur, fabrique les ruches, aide à construire de nouveaux ateliers, installe lumières et conduites d'eau, comme l'essaim primaire, qui arrange la nouvelle demeure tout en restant dans le groupement.

Sur l'arrière de l'auto est le dessin en grand d'une mère-abeille peinte en couleurs naturelles et sur les parois de la ruche, on voit en grandes lettres : Miel surfin, Nectar de fleurs récolté par les abeilles, Florida Rucher Mervilla, Haute-Garonne.

Tout en visitant les nombreux ruchers, Dumas est interpellé par les passants sur la valeur du miel, les effets sur la santé, on lui passe une commande pour être livrée à tel endroit. Par la constance, par une inaltérable honnêteté à ne livrer que sa marchandise à des prix très rémunérateurs, Dumas a constitué une grande clientèle très confiante. Sa conviction est si enracinée que, tout en admirant les magnifiques panoramas, en parcourant les chemins sur les hauteurs ondulées, Dumas me développait son idée originale, ce que devraient être l'apiculture et les apiculteurs.

D'ailleurs les lecteurs réfléchis, non pas les intéressés à une invention sur laquelle ils sont hypnotisés, comme les Hindous fanatisés devant les fétichistes qui défilent devant l'idole, ces lecteurs s'en sont rendu compte depuis longtemps en lisant ses vigoureux articles en faveur du miel.

Le miel, me disait-il, est un produit merveilleux. Nous devons le

faire connaître par une propagande incessante auprès de ce grand enfant atteint de la maladie de l'oubli qu'est le public.

L'idéal apicole est, si je ne m'abuse, d'augmenter la production et la consommation de ce miel, raison d'être de l'apiculture...

— Je l'approuvai d'un : parfaitement !

— Il ne se passe pas un seul de nos congrès continua-t-il, pas une réunion de nos sociétés où quelque orateur traduisant le désir de l'assemblée, n'émette ce vœu : la prospérité de l'apiculture. Ah ! si j'avais dans ma cave tout le champagne qui s'est bu à la santé de cette prospérité, quelle prospérité !

Seulement, voyez-vous, il faut être logique. Sans logique, des plus belles paroles il ne résulte que du vent.

Ainsi, par exemple, on prône la publicité pour le miel, et l'on a raison. Mais cette raison devient déraison ; si l'on veut augmenter la consommation sans augmenter la production et sans assurer une distribution normale moderne du produit.

Rien n'est plus contraire à la vie d'un produit que d'en faire naître le désir et de mal satisfaire ce désir, ou de ne pas le satisfaire du tout.

La production actuelle du miel est une petite production de rien. Elle serait au-dessous de tout si l'on ne voyait plus bas encore dans une consommation presque inexistante qui fait crier la mévente et donne l'impression d'une surproduction de miel.

Done : augmentation, ou plutôt *création* de la *consommation*, création de la *distribution* et augmentation de la *production*. Le programme tient en peu de mots. Le réaliser est une autre affaire.

« *Pour vaincre, que faut-il ? de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !* » Remplaçons *audace* de la tirade célèbre par ceci « *de la logique, encore de la logique, toujours de la logique !* »

Créer une consommation (et l'entretenir) est un travail, organiser une distribution rationnelle en est un autre, monter des ruchers, conduire des centaines de ruches est autre chose que d'émettre des vœux. Publicité, travail, matériel : tout cela demande de l'argent ou du temps qui est non moins de l'argent.

Ce capital et ce travail doivent se retrouver dans la vente du miel. Comme tous les autres, ce produit doit être vendu d'après un prix de revient, d'abord ; avec un bénéfice ensuite, lequel permet d'amortir le capital initial ou d'accroître la production. Car, avec quoi accroître s'il n'y a pas d'excédent !

Or, voici le point névralgique de l'histoire : les 98 centièmes des apiculteurs se soucient de savoir ce que coûte le miel comme un poisson fait d'une pomme. L'apiculture est pour eux un passe-temps,

ou une occupation auxiliaire fournissant une recette également auxiliaire, donc la bienvenue, si petite soit-elle.

Parmi nous on se donne une illusion de bénéfice avec aussi peu de bon sens qu'on se donne, le cas échéant une illusion de surproduction et de mévente. Qu'on se trouve aussi fiers de ce petit jeu que se trouvaient de leur chasse les fameux chasseurs de casquettes de Tartarin, une fois je le veux bien. Mais ne trouvez-vous pas une contradiction flagrante entre ce que nous avons appelé tout à l'heure l'idéal apicole et la manière dont nous en poursuivons la réalisation ? A mon avis, chez nous on prêche la *Renaissance* et on pratique la *Décadence*.

Ces critiques de Dumas seraient de nature à engendrer du pessimisme si, d'autre part, comme je l'ai exposé, il ne montrait par son affaire qu'on peut se vouer avec quelque succès, tout de même, à la profession de producteur de miel. L'acrimonie dont témoignent ses écrits sur ce chapitre lui vient de ce que ses conceptions altruistes ne lui permettent pas de séparer son intérêt bien compris de celui de sa corporation. Il voudrait que des confrères moins favorisés que lui, moins bien situés, pussent vivre néanmoins convenablement dans la profession qui est en somme, le seul but de l'apiculture lorsqu'on l'envisage des hauteurs de l'économie politique.

Comme nous passions sur les hauteurs de Merville et de Montgiscard, nous avons pu voir presque toute la chaîne étincelante sous la neige, les Pyrénées, depuis le Mont Canigou, au-dessus de Perpignan, dans les Pyrénées Orientales, jusqu'au Pic du Midi d'Ossau, vers le Pays Basque, dans les Basses-Pyrénées, en face de Pau.

Nous venions de passer les bords de la Garonne et de l'Ariège, où les abeilles butinaient sur les fleurs et châtons précoces des saules et des noisetiers. De la hauteur nous avons pu voir ces grandes agglomérations presque des villes, des villages de la Gascogne, serties comme des bijoux dans la riche plaine ondulée où on devine la prospérité d'une population agricole active.

— « Vous voyez tel village, j'ai pu placer pas mal de miel dans les épiceries, qui n'acceptaient la marchandise qu'avec répugnance ou préjugés d'abord, et qui saluent l'arrivée de l'homme au miel maintenant. »

Si nos apiculteurs pouvaient prendre une leçon et faire cette même propagande pour le placement de leur miel savoureux, on entendrait moins de plaintes sur la mévente des miels en France, qui reçoit pourtant, par tonnes, les miels venant de l'étranger. Tous les chemins mènent à Rome, qui n'a pas été bâtie en un seul jour, telle semble être la devise que Dumas fait sienne avec constance, ne

reculant devant rien, offrant son miel avec des explications continuelles. Toutes les épiceries de Toulouse en sont fournies. Les épiciers, convaincus de la pureté de la marchandise ont une confiance absolue dans leur fournisseur et refusent même du miel offert à un prix moindre.

Dumas présente sa marchandise dans un emballage propre, attirant, il reprend, dans ses tournées d'inspection, les pots ayant la moindre tache et les remplace par du miel frais et bien présenté. De ce fait, l'épicier laisse faire et sait qu'il est toujours bien servi. L'apiculteur est devenu l'auxiliaire du vendeur.

De temps en temps, Dumas fait de petites démonstrations dans les grandes vitrines, avec des ruches peuplées, ce qui ne manque pas d'attirer nombre de curieux, manifestation suivie d'un nouvel élan de vente. La foule, toujours avide de nouveauté apprend par degré que ce n'est pas en vain que les anciens appelaient le miel « la nourriture des Dieux, l'ambrosie qui donnait l'immortalité ».

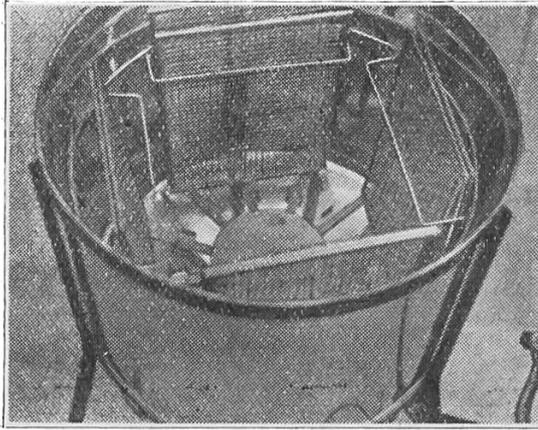
Sur une pancarte bien en vue sont indiqués, numérotés, les endroits des ruchers dans un grand rayonnement autour du grand rucher central attenant à la maison. Et, pendant que l'un visite les ruchers et répand le miel dans le public, l'autre prépare de nouvelles ruches, toutes du modèle Dadant-Blatt.

Telle est l'occupation en famille de cet apôtre de l'apiculture que je tenais à faire connaître au monde apicole par un autre côté — car il est bien connu par ses écrits, que d'aucuns supposent simplement intéressé en égoïste. Or, peut-on le dire, il est le plus grand, le plus précieux auxiliaire de l'apiculture puisqu'il combat pour la pureté des produits de l'abeille, produit lui-même en quantité et place ses produits, non en gros au premier marchand de miel venu, mais autour de lui d'abord, consommant du miel en famille, et en élargissant le cercle de sa clientèle au fur et à mesure qu'il agrandit le rucher, allant à des centaines de kilomètres à la ronde, distribuant des courts aperçus sur la valeur nutritive et hygiénique du miel. Suivons son exemple et faisons chacun notre possible pour enseigner au public à utiliser le miel plutôt que de lui vendre des instruments qui marchent plus vite que le siècle, sans aucun avantage.

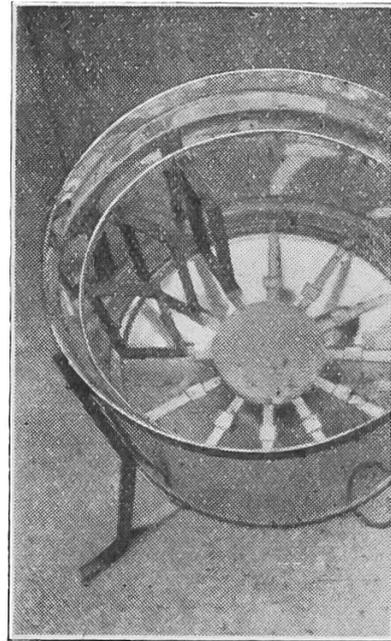
Que le novice apprenne d'abord à connaître le produit sans pareil fourni par les abeilles avant d'écouter les attestations sur la valeur de la marque Tartempion ou Niguedouille.

Abou-Rachid.

Tiré du *Bulletin de la Société d'apiculture des Alpes maritimes.*



Extracteur, système Mohr.
(Voir aux annonces.)



A PROPOS DE LA RUCHE PÉPINIÈRE

Dans son intéressant livre sur l'« Apiculture intensive et l'élevage de reines », M. Perret-Maisonneuve attribue la paternité de la pépinière à M. Heyraud, de St-Maurice.

Or en feuilletant la *Revue internationale d'apiculture*, pages 230 et 231, de l'année 1898, M. Gubler rend ses lecteurs attentifs à l'intéressante « caisse à nuclei », exposée à Genève en 1896 par M. Louis Delay. Un plan indique la place des trous de vol.

En décembre 1899, M. Gubler recommande à nouveau l'emploi de cette ruche.

D'autre part sur de vieux prix-courants de Jacob Hess, à Grandchamp, figure la « Ruche d'élevage », à compartiments à grands et à demi-cadres.

Une grande ruche pépinière, achetée dernièrement (de 6 compartiments de 8 demi-cadres, avec trous de vol répartis sur les 4 faces), porte des annotations datant de 1906 et 1907.

Cette ruche est donc une vieille connaissance et un enfant du pays auquel le livre de M. Perret-Maisonneuve a donné une nouvelle popularité sous un nouveau nom.

M. H.

SÉLECTION

Sélection, sélection, sélection... Partout nous trouvons ce terme. Chaque race d'animaux a besoin de cette épithète, depuis nos bovins, nos chevaux, en passant par toute la gamme des animaux domestiques, chiens, chats, basse-cour, jusqu'aux plus petites bêtes à cornes, nos abeilles. C'est devenu la mode, un terme de réclame.

La sélection est une opération scientifique appliquée à une race d'animaux en vue d'obtenir son amélioration et de fixer ses qualités. Cette amélioration portera sur la grandeur, la forme, les couleurs, les aptitudes et les qualités désirées. La sélection doit donc être méthodique, être appuyée sur des connaissances théoriques et pratiques étendues ; en outre elle doit porter sur une grande échelle pour éviter les tares de la consanguinité, la dégénérescence sous toutes ses formes ; enfin elle doit porter sur une longue série d'années de persévérance.

Dans le domaine qui nous intéresse, en apiculture, quels sont les facteurs principaux à envisager pour une solution rationnelle ?

Cette sélection doit être constante et porter sur :

- 1^o sur la race ou ses croisements ;
- 2^o sur un grand nombre de colonies dont l'éleveur a le contrôle ;
- 3^o sur les plus fortes ;
- 4^o sur les plus mellifères ;
- 5^o sur les plus rustiques (un examen microscopique est nécessaire) ;
- 6^o sur celles qui essaient le moins ;
- 7^o sur celles qui ont un caractère abordable ;
- 8^o sur les mères ;
- 9^o sur les mâles.

Il y a donc une sélection collective et une sélection individuelle. Jusqu'à présent on ne s'est guère occupé que de la première. Les meilleures colonies fournissent les reines, les meilleures colonies fournissent les mâles. Les qualités individuelles de ces reines et de ces mâles nous échappent. Nous ne pouvons les constater que par les résultats de leur accouplement.

La fécondation artificielle vient d'ouvrir la porte non seulement à l'étude de ces aptitudes ou qualités individuelles mais encore permettra une sélection rigoureuse. Plus de bonnes fortunes pour messieurs les bourdons, plus de croisements intempestifs. La volonté seule

de l'apiculteur interviendra et sera déterminante. Malheureusement ces expériences sont réservées à de rares spécialistes.

Chacun des points de ce résumé mériterait d'être développé. Un tel travail dépasse de beaucoup le cadre réservé à notre *Bulletin*. Ce schéma suffit cependant à poser encore une question.

Quels sont les éleveurs, quels sont les amateurs qui, en toute sincérité, peuvent se prévaloir du droit d'appeler leurs reines, des mères sélectionnées ? Combien y en a-t-il. Je vous le demande ?

M. H.

CONSTATATIONS

Il peut paraître exagéré de dire de prime abord que nous possédons des abeilles pour avoir du miel, et que toute l'activité du propriétaire de l'apier doit tendre à obtenir de son exploitation un revenu suffisant qui le dédommagera de ses peines et rentrera les sommes qu'il y a affectées. Si nous rappelons ici cette banale vérité, c'est que trop souvent le rucher n'est pas conduit rationnellement. On le constate chez presque chacun d'entre nous quand, en mai-juin, moment de la principale miellée, le cinquième, le quart, quelquefois même la moitié des ruches sont sans hausses, alors que presque toutes — l'idéal serait toutes — devrait l'avoir.

Qu'on se rappelle, en effet, nos visites de ruchers, en société, à ce beau moment de l'année. Et pourtant nos comités choisissent parmi les soigneux, les bons apiculteurs, ceux qui font honneur à leur Section. Et que voit-on ?

Ici des colonies qui font envie, une débordante activité, des hausses même doublées qui pourront bientôt s'extraire, partout de l'ordre, de la propreté. Certes c'est l'occasion unique de voir et d'entendre pour le débutant. L'assemblée est bien revêtue, car il y a à apprendre pour chacun. Mais sur les 30 ruches de cet « as », 6 (c'est le cinquième) n'ont pas de hausse. *Elles ne sont pas prêtes*, nous déclare candidement notre hôte.

Plus loin, c'est un commençant enthousiaste, gorgé de théorie. Il a beaucoup lu, mais a une pratique très limitée. Son matériel est moderne et du meilleur fabricant. Il parle de ses projets, ne connaît pas les mécomptes. Il possède 5 ruches peuplées ; 3 ont la hausse, mais 2 seulement sont occupées par les abeilles. Le 2/5 de l'exploitation seulement seront donc productifs.

Ailleurs, c'est une installation qui a d'abord compté 16 colonies, toutes logées dans un charmant pavillon. Mais avec les années, 20 maisonnettes Dadant sont venues s'aligner à proximité de l'abri. L'air environnant est plein de musique ailée ; il n'y a que les habitués qui osent s'aventurer dans cette zone de fiévreuse activité. Le propriétaire, gros agriculteur, n'a que peu de temps à vouer à ses mouches. Il est le premier, du reste, à comprendre qu'il néglige son rucher et que ses bestioles lui coûtent plus qu'il n'encaisse. Sur 36 ruchées, 20 ont la boîte de surplus ; 16, soit presque la moitié, donneront plus tard les mêmes soins sans avoir rapporté quoi que ce soit.

Ces exemples vécus, que nous pourrions multiplier, sont donc bien la preuve manifeste qu'il y a faute chez d'aucun d'entre nous. Posséder 10 à 20 ruches, poser et surtout récolter de chacune, voilà ce à quoi nous devrions tendre.

(*A suivre.*)

A. Porchet.

LA « MATERNITÉ » DE M. EMILE TRIPET

Assemblée du Val-de-Ruz.

Chézard, le 23 mars 1930.

Aujourd'hui, un ciel bas et gris cache les montagnes. Une pluie incessante tombe, martelant la chaussée de son bruit saccadé et monotone. Le coquet village de Chézard, au fond du Val-de-Ruz, voit bientôt déambuler dans ses rues désertes de petits groupes qui se dirigent vers l'Hôtel de Commune. Ce sont les apiculteurs de la région, au nombre d'une trentaine, qui, malgré un temps détestable de mars, répondent à l'appel de leur comité. Comme vous le pensez, ce sont les vaillants, ceux qui ne redoutent ni les intempéries, ni les responsabilités, ceux qui, à l'occasion, savent mettre la main à la pâte et ne négligent jamais une occasion de compléter leurs connaissances.

L'avenante salle de l'hôtel de Chézard offre à tous une hospitalité accueillante. Un motif de décoration représentant une volière avec une vingtaine de canaris, grappes de raisins, petits fruits, le tout en cire, une ruche à entrées multiples, vous donnent d'emblée l'impression qu'il va se passer quelque chose d'important au sein de la Section du Val-de-Ruz.

La parole est donnée au conférencier, M. Emile Tripet, que nous nous permettons de présenter aux lecteurs du *Bulletin*. De taille plutôt petite, déjà âgé, atteint d'une demi-surdit  qui lui fait rechercher le travail dans la solitude et dans la soci t  de ses abeilles qu'il aime par-dessus tout, il n'a, comme vous le pensez bien, ni la voix, ni l' loquence d'un tribun populaire. Mais comme il poss de son sujet   fond! Avec quel talent il va nous d voiler les secrets de la vie des abeilles qu'il nous pr sentera sous un jour nouveau. Nous avons   faire   un observateur perspicace,   un travailleur infatigable,   un artiste de talent. Ses derniers travaux sont d'une perfection remarquable. Que de g nie, de recherches patientes il a fallu pour atteindre enfin l'id al.

M. Tripet fait, pour commencer, un expos  complet de sa m thode de grande s lection. La r colte d pend de la reine, d'o  n cessit  d'avoir de bonnes reines et de supprimer les non-valeurs. Il exprime son  tonnement de ce que pendant trop longtemps, on ait n glig  de pratiquer la s lection pour les abeilles. Comme on le fait pour toutes les races d'animaux et m me pour les plantes. On ne sacrifie pas d'un c ur joyeux sa meilleure colonie en vue d'un  levage. Avec les m thodes modernes, ce sacrifice n'est plus n cessaire.

G n ralement nos colonies n'ont pas atteint un d veloppement suffisant lorsque le nectar abonde et nos abeilles ne peuvent profiter des dons que la Providence met   leur disposition. Par l' levage et la s lection, il faut que nos ruches arrivent   profiter de ce nectar qui se perd sans profit pour personne.

Ce sont les mauvaises colonies qui essaient le plus souvent et ce sont celles-l  qu'un utilise le plus souvent au peuplement du rucher. Par ce moyen on propage les mauvaises races.

Le conf rencier n'attache aucune importance   la couleur, mais l'abeille commune am lior e, lui para t la meilleure. Comme mat riel d' levage, il faut choisir une ruche qui a donn  les meilleures r coltes pendant une dizaine d'ann es.

La th orie de l' levage telle qu'elle a  t  expos e est admise aujourd'hui par tous les apiculteurs s rieux. Chacun sait que les races  trang res qu'on pr ne trop souvent, peuvent donner exceptionnellement des r coltes magnifiques, mais si l'on prend une moyenne de plusieurs ann es, la palme reviendra   notre bonne abeille acclimat e.

Avec une l gitime fiert , le conf rencier pr sente   son auditoire attentif sa derni re cr ation qui est une merveille d'ing niosit  : c'est sa nouvelle « Maternit  ». Il a d nomm  ainsi une ruche d' levage.

divisée en 9 compartiments, dont 8 formés de boîtes interchangeables pouvant servir aussi de ruchettes de fécondation. Chaque boîte ou casier doit contenir trois sections et communique par une ouverture munie d'un zinc perforé avec le compartiment du milieu qu'il a appelé « le grenier ». Le grenier contient 3 demi-cadres D.-B. avec l'approvisionnement pour l'ensemble de la ruche. Il est pourvu d'un nourrisseur. Chacune des boîtes à sections peut donner de dix à douze cellules royales, ce qui fait un total de 80-100. Le grenier peut en produire encore autant. Le conférencier ne nous a pas dit si les abeilles peuvent produire assez de bouillie royale pour cette énorme quantité de cellules-mères ou s'il en produit lui-même artificiellement.

Pour peupler la « Maternité » il faut un essaim d'un et demi kilo, soit naturel, soit artificiel. Quand la reine a pondu sur les cadres du centre ou grenier, il rend la ruche orpheline et dès que les abeilles ont le sentiment de l'orphelinage, soit 30 à 40 heures plus tard, il répartit le jeune couvain sur les sections des 8 cases. Les amorces sont faites de morceaux de rayons coupés en forme de triangle et fixées au moyen d'un système des plus ingénieux. Cette répartition se fait très rapidement.

Un autre moyen de préparer des amorces consiste à placer 8 sections dans un grand cadre D.-B. Quand la reine a pondu sur la totalité, on coupe chaque section par la diagonale et l'on obtient 4 triangles fixés dans des nouvelles sections au moyen du dispositif spécial. On doit choisir des larves d'au moins deux jours. Les larves trop jeunes ainsi que les œufs sont rejetés par les abeilles.

Chacune des sections peut se diviser en compartiments plus petits pour l'éclosion des reines.

Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de la « maternité », mais nous ne pouvons le faire dans le cadre de cet article.

M. Tripet a construit sa première « maternité » en 1915. Il a éprouvé des déceptions, mais il a néanmoins continué ses recherches et par un travail patient et des améliorations successives, il est arrivé à un résultat qui lui donne pleine satisfaction. Le conférencier a l'amour des abeilles et c'est dans cet amour qu'il faut rechercher le secret de ses patientes et savantes recherches.

La formation des noyaux ou petits essaims artificiels est traitée avec maîtrise. C'est une erreur de secouer les abeilles et de les porter à la cave qui est destinée à recevoir le vin et les légumes et non des abeilles. Celles-ci ont froid, se groupent et comme elles ont juste la force de manger, elles ne se rendent pas compte de l'orphelinage.

C'est le motif de bien des insuccès. Il faut opérer dans un local tempéré et sombre. Les abeilles courent en tous sens à la recherche de leur reine et ont le sentiment de l'orphelinage. Après un jour et demi, on peut leur donner reine ou cellule royale qui sera toujours acceptée. En terminant, M. Tripet recommande de ne jamais laisser plus de 8 jours une reine dans une ruchette de fécondation, mais de lui donner de la place pour qu'elle puisse donner plein essor à la ponte. Au nom de l'auditoire et en son nom personnel, M. Gafner, président, adresse à l'honorable conférencier des remerciements et félicitations bien mérités.

La « Maternité » est une merveille, mais restera une ruche pour l'élevage commercial par grandes séries. M. Tripet rendrait service à l'apiculteur-amateur en lançant sur le marché un type plus simple, permettant l'élevage d'un nombre de reines plus restreint, avec le moyen d'en conserver quelques-unes jusqu'à l'automne.

L. M.

MODIFICATION DE RUCHE

J'ai cherché un moyen permettant de visiter les colonies de n'importe quel système de ruche en moins de temps possible, sans irriter les abeilles et sans qu'il soit nécessaire d'enlever les hausses, le tout étant soulevé par un porte-hausses. Ce moyen que l'on peut appliquer dans la fabrication de n'importe quel système de ruche est un « porte-hausses » auquel j'ai donné le nom d'« Idéal-Rêve. ».

Ainsi en fig. 1 et 2 on peut voir une ruche suisse munie du porte-hausses « Idéal-Rêve ». On y remarque les listes qui soulèvent les hausses dont l'extrémité repose sur le toit de l'entrée; la partie médiane appuie contre une pièce fixée au porte-hausses et le point N° 3 va poser sur un taquet fixé également au porte-hausses. Ainsi on peut soulever le porte-hausses avec les hausses ou le plateau qui recouvre la ruche en une position élevée ou abaissée par rapport aux cadres à couvain. A la position élevée les hausses se trouvent 15 centimètres plus haut que les cadres à couvain et en position abaissée il laisse l'espace nécessaire au chasse-abeilles. En position normale, les listes ou leviers ne supportent aucunement le porte-hausses.

On peut remarquer que le porte-hausses est guidé verticalement, de sorte qu'aucune abeille ne risque d'être écrasée en laissant redescendre le porte-hausses avec les hausses ou le plateau à sa position normale.

Or il arrive quelquefois que les abeilles relient par un pont de cire les cadres des hausses avec ceux du nid à couvain, de telle sorte que les cadres à couvain sont soulevés avec les hausses. Pour éviter cet inconvénient, la ruche possède, placée de chaque côté, une butée mobile pouvant être commandée, pour chevaucher les dits cadres et les immobiliser verticalement. On peut voir que les cadres des haus-

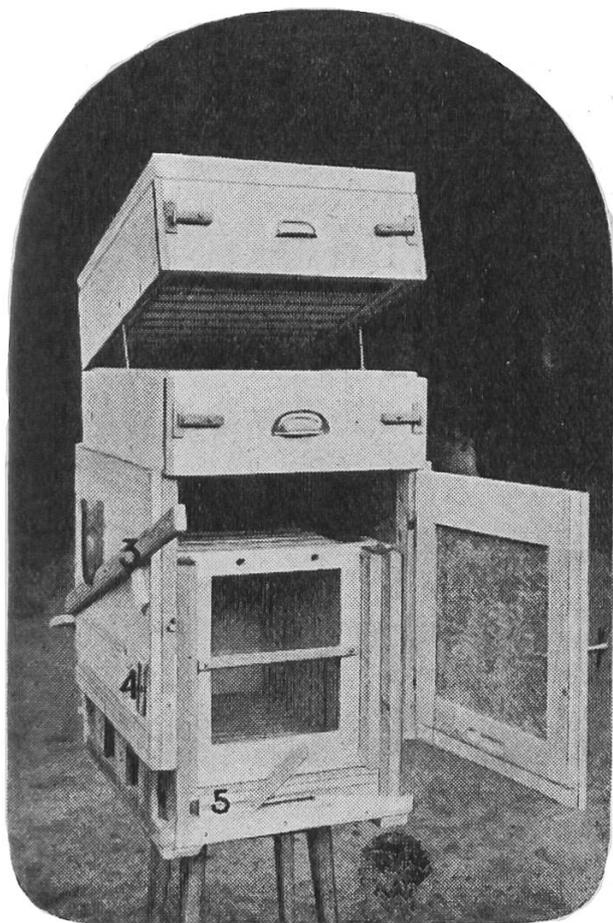


FIG. 1

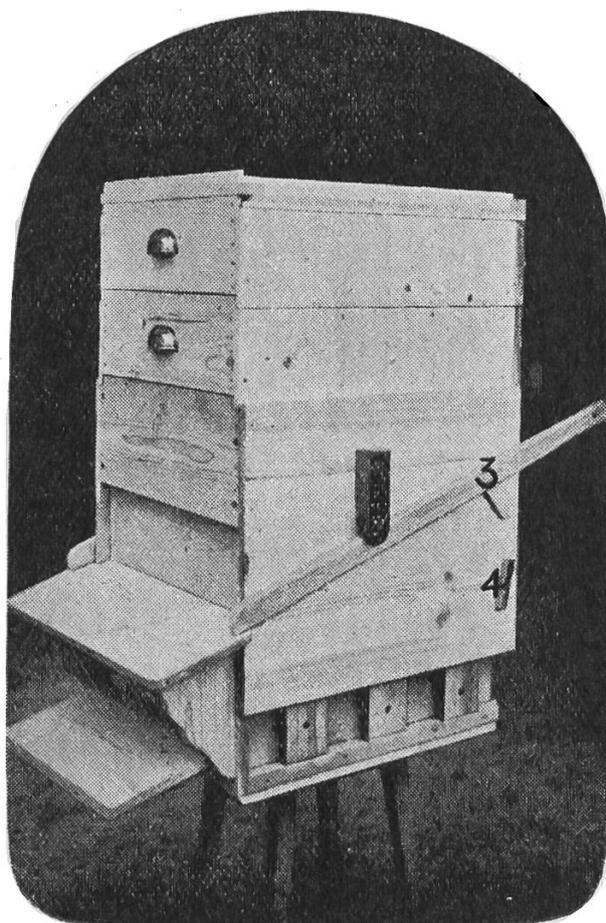


FIG. 2

ses sont plus larges que ceux du nid à couvain ; il en sera toujours ainsi pour les ruches à bâtisses chaudes, tandis que pour les ruches à bâtisses froides les cadres des hausses auront la même largeur que ceux du nid à couvain.

A la fig. 3 on peut voir la ruche démontée par pièce. On voit d'abord les cadres avec la partition vitrée du corps de ruche, ensuite la ruche et à côté le porte-hausses ; en-dessous on voit le double fond et le chasse-abeilles ; entre deux, les deux leviers et enfin les deux hausses.

On peut voir que le double fond possède une trémie d'aération en tôle d'aluminium perforé. On peut régler l'aération en ouvrant gra-

duellement le passage de l'air par l'ouverture qui se trouve à la pièce N° 5 qui se trouve à l'arrière du double fond, et communique avec l'ouverture taillée dans la porte, ou en enlevant la pièce N° 5.

Vu la grande facilité avec laquelle on a accès au nid à couvain pour veiller à la bonne marche, y prélever des cellules d'essaimage et

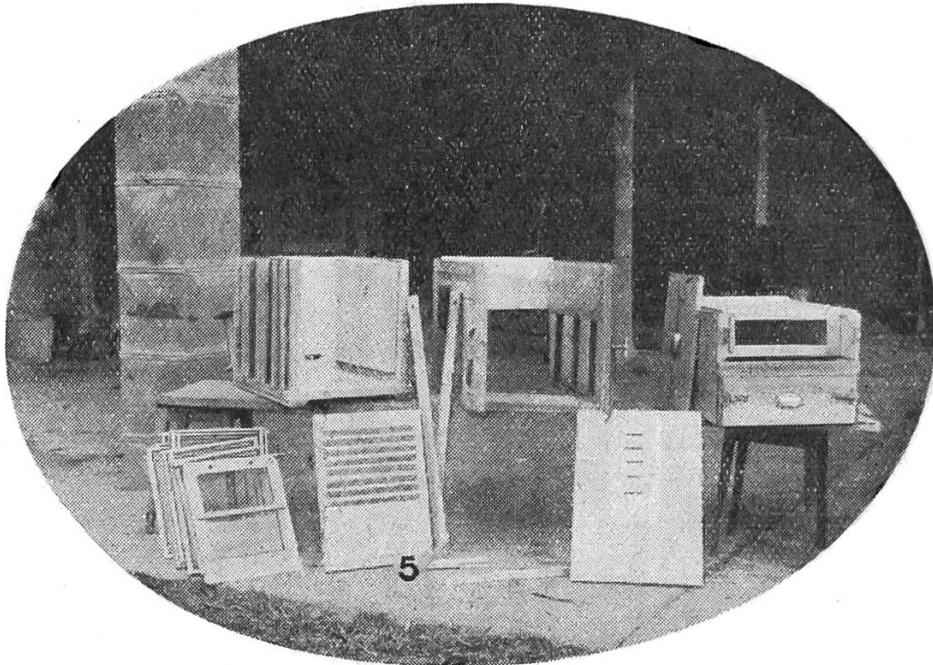


FIG. 3

toutes autres opérations, la dépense un peu élevée est bien vite regagnée par les avantages de cet appareil.

En apiculture, comme en toutes choses, on ne doit pas rester en arrière ; à l'époque où nous sommes il est reconnu que l'on ne doit pas s'endormir dans la routine, mais en tout et partout on cherche le progrès et la perfection. Dans tout on veut ce qui est moderne. Alors pourquoi en matière d'apiculture s'arrêterait-on ? Il est entendu que les types principaux doivent rester, mais on peut et on doit les améliorer.

Ce n'est pas du cerveau d'un vieillard que nous viendront les inventions et les perfectionnements. La preuve en est que ces praticiens âgés suivent si bien leur marche *monotone*, qu'ils se refusent à quitter leurs anciennes coutumes. (*Réd.* — MM. Ed. Bertrand, Langstroth et d'autres n'étaient pas des jeunes !)

Dans toutes les branches, et en toutes choses encore, on fait l'impossible pour arriver à la perfection. Mais en apiculture on arrête ces idées déjà avant presque leur éclosion. Nous ne marcherons plus dans cette voie de la routine. Nous voulons du progrès. On n'a plus

aujourd'hui les loisirs d'autrefois et l'agriculteur pourtant doit aussi être apiculteur. N'hésitons donc plus, allons de l'avant et cherchons les avantages véritablement *rentables*. E. B.

(*Réd.*) — La rédaction, quoiqu'elle ait perdu ses cheveux, est toujours prête à accueillir les nouvelles et bonnes idées. Encore faut-il que celles-ci prouvent qu'elles sont bonnes. C'est la tâche de leurs auteurs. Espérons que le porte-hausses « Idéal-Rêve » fera ses preuves.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération neuchâteloise d'apiculture.

Caisse d'entr'aide du Noséma.

Assemblée statutaire dimanche 1^{er} juin, à 15 heures, aux Hauts-Geneveys, Buffet de la gare.

Ordre du jour : 1. Rapport du cinquième exercice annuel. — 2. Nombre de ruches perdues. — 3. Fixation des indemnités. — 4. Paiement des indemnités. — 5. Divers. *Le Comité.*

* * *

Fédération Valaisanne.

Dimanche le 25 mai, la Fédération valaisanne aura son assemblée générale à St-Maurice, au Théâtre. Pour la première fois, depuis sa fondation, elle dérogera à ses habitudes ; dorénavant les assemblées auront lieu le dimanche, décision qui a été discutée et adoptée à l'unanimité à la dernière assemblée qui a eu lieu à Fully.

Cette année, la journée du 25 mars promet d'être très intéressante, que l'on en juge par le programme ci-dessous.

8 h. 40 Réception.

9 h. 15 Messe à l'Eglise paroissiale.

10 h. Ouverture de la séance : Rapport du président. — Lecture du procès-verbal. — Rapport des vérificateurs des comptes. — Discussion sur le prix et la vente des miels. — Propositions individuelles. — Conférence sur les maladies des abeilles, plus particulièrement l'acariose, par M. le Dr Leuzinger, professeur à Châteauneuf.

A ce sujet il y aura une exposition concernant les maladies des abeilles installée dans le local. Il y aura quatre microscopes qui seront mis à la disposition des membres présents ; chacun pourra voir l'acare vivant dans les trachées.

12 h. Banquet.

14 h. Visite des ruchers. — Présentation d'une nouvelle race d'abeilles : la race du Rhône.

Le comité recommande à tous les membres d'y assister, ils n'auront pas lieu de se repentir, car il y aura encore d'autres innovations, qui sont trop longues à mentionner.

Le Comité.

* * *

Fédération vaudoise d'apiculture.

Encore un mot sur l'assemblée générale de 1930. Jusqu'ici, aucune section ne s'est offerte à l'organiser. Elle est pourtant désirée par beaucoup. Faut-il y renoncer? Le Comité espère encore que non, et attend toujours. Il répète qu'il ne sollicite aucune participation financière, mais seulement un peu de bonne volonté pour l'organisation.

Les membres qui auraient encore des *Notes* à présenter sont une dernière fois invités à les adresser sans retard.

Enfin, la Fédération n'entend nullement faire concurrence à la « Romande ». Mais le Comité aimerait beaucoup se défaire des 300 et quelques bocaux qui lui restent du Comptoir. Le kilo 70 cent. — D'autant plus que cette recette serait la bienvenue. — Toujours ! S'adresser rue de la Tour 18, Lausanne.

Ed. Fankhauser.

* * *

Assemblée de la Fédération jurassienne d'apiculture

à Bienne, Hôtel de la Gare, le dimanche, 1^{er} juin, à 9 h.

PROGRAMME : 1. Allocution du président. — 2. Rapport du préposé à l'assurance loque (M. Meyrat). — 3. Une ère nouvelle avec des idées modernes. (M. Gigon, inspecteur cantonal de la loque.) — 4. Maladies des abeilles (M. Morgenthaler, Liebefeld). — 5. Législation. Miel naturel et artificiel. (M. Dr Farine, inspecteur des denrées alimentaires du district de Bienne.) — 11 h. 30. Banquet à l'Hôtel de la Gare. — 13 h. 30. Départ du bateau pour Neuveville. — 15 h. Visite de Neuveville et collation. — 19 h. Départ du bateau pour Bienne.

Prix de la carte de fête : *6 francs plus port.*

Envoi contre remboursement ou paiement d'avance.

S'adresser : M. Numa Perret, rue du Milieu 25, Bienne.

* * *

Société d'apiculture de Lausanne.

L'assemblée générale d'été, qui avait lieu par tradition au début de juillet a, cette année, sur demande de l'assemblée de décembre, été fixée beaucoup plus tôt, afin d'avoir la possibilité d'opérer au rucher avec le minimum d'inconvénients.

Heureux de l'offre aimable qui lui a été faite, le Comité a fixé la réunion à Vers-chez-les-Blanc, sur Lausanne, pour le dimanche 18 mai, à 15 h. Les sociétaires de Lausanne, ou y arrivant, se rencontreront place du Tunnel à 14 $\frac{1}{4}$ h.; ils y trouveront un tram pour monter Vers-chez-les-Blanc.

Ordre du jour statutaire et comme sujet de discussion soumis dès maintenant aux réflexions des nombreux participants : Essaimage. Utilisation des meilleures souches.

Le Comité.

Section Erguel Prévôté.

Notre Comité a fixé la date des réunions de groupes comme suit : Cortébert, le 11 mai ; Roches, le 18 mai ; Bévillard-Malleray, 22 juin ; St-Imier, le 20 juillet, et Loveresse, le 3 août.

Nous avisons tous nos membres que les billets de tombola seront mis en circulation dès les premiers jours de mai. Nous espérons que nos vendeurs nous prêteront un sérieux appui pour la vente des billets et la récolte des dons auprès des membres et de leurs amis. Tous donneront un appui au Comité en fonctions.

Pour le Comité :
le secrétaire : *M. Anklin.*

* * *

Côte Neuchâteloise.

Assemblée le dimanche 18 mai 1930, à 14 $\frac{1}{4}$ h., à Marin, chez Mademoiselle Julie Fallet.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal. — 2. Admissions. — 3. Visite de ruchers. — 4. Etat des ruches, prix des essaims, contrôle du miel. — 5. Rapport sur l'assemblée de la Romande, à Lausanne, en février. — 6. Divers.

Le Comité.

* * *

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société Genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le *lundi 12 mai*, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue de Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

* * *

Section du Jura-Nord.

L'assemblée générale annuelle de notre société d'apiculture « Jura-Nord » a remanié son comité ; lequel s'est ensuite constitué comme suit : Président et caissier : M. Maurice Gisiger, chef-machiniste, à *Berlincourt* ; vice-président : M. Constant Beuchat, mécanicien, à *Courfaivre* ; secrétaire : M. Ernest Sterchi, chef de gare, à *Bassecourt*.

M. Ramseyer, auquel nous sommes reconnaissant pour les services rendus, n'a plus voulu occuper aucune charge pour l'avenir.

* * *

Pied-du-Chasseral.

Assemblée tenue à Orvin, le dimanche 6 avril 1930.

Par une journée splendide et chaude — il a même tonné sur le Mont Sujet — les participants font, à 2 h., leur entrée dans le verger de M. Marcel Ferrat, renfermant un beau rucher qui a été l'objet de l'assemblée. Il est tenu avec ordre et propreté, abritant cinq colonies, qui sont bien préparées pour la future récolte ; une seule paraît un peu faible.

Notre président, M. Perret, nous informe qu'il a fait le nécessaire au sujet des cas de loque signalés à Mâche. Il nous apprend aussi

qu'un transport de ruches qui aurait été opéré en 1929, de Mâche également, et ce dans les environs d'Orvin, n'a pas eu de suites pénales, faute de preuves suffisantes.

Nous avons le plaisir de recevoir deux nouveaux membres, qui portent le nombre actuel à 61 sociétaires.

M. Marcel Ferrat a profité de la visite de son rucher pour offrir son pavillon en vente, avec colonies et outillage. Il n'a pas trouvé d'acquéreur ; l'un ou l'autre qui aurait été amateur a craint les frais de démontage et de transport.

Quelques participants ont émis l'avis que des ventes de ce genre ne devraient pas être fixées sur un dimanche.

La mévente de son rucher n'a pas empêché de nous servir une bonne collation, servie gracieusement par sa dame. Qu'elle veuille bien encore recevoir ici et au nom de tous les participants, nos chaleureux remerciements.

Le Comité.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

Nous rappelons à nos membres la conférence de M. le Dr Ch.-E. Perret, président de la Section. Elle est fixée au 4 mai, à 14 h., au Restaurant de l'Aviation, aux Eplatures. Sujet : Races, croisements, hybrides, sélection.

Le 29 mai, à 14 h., la première séance pratique de l'année est fixée au rucher de M. Georges Huguenin, rue Girardet 4, Le Locle.

M. Huguenin s'occupe de l'élevage de reines et a obtenu d'excellents résultats en 1929 en modifiant les méthodes connues.

Nous comptons sur une nombreuse assistance à ces deux assemblées.

Le Comité.

Miel dans les hôtels.

On nous avise que l'*Hôtel du Poisson*, à Auvernier, est constamment pourvu de bon miel du pays.

Fondation « Trieur » - Brugg.

La Fondation « Trieur » vient de publier son Septième Rapport annuel. Cette organisation, créée pour procéder aux essais de machines employées par l'agriculture, la viticulture, la sylviculture et l'industrie laitière, a exécuté jusqu'à ce jour 200 essais de machines isolées et 7 essais comparatifs. Cette année, c'est-à-dire en 1929, la Fondation a reçu 29 demandes d'essais de machines isolées et 2 demandes d'essais comparatifs ; 20 essais ont été effectués. Un essai comparatif portant sur les différents récipients en acier, en aluminium, en alliages d'aluminium et en acier inoxydable servant au transport du lait, essai qui est encore en cours, sera sans doute de nature à intéresser les cercles de l'industrie laitière. La Fondation a organisé deux journées de mécanique agricole à Uettligen (Berne) et à l'École d'agriculture du Strickhof (Zurich) ; ces deux manifestations ont eu plein succès. Le « Trieur »

s'occupe aussi de la standardisation des instruments et machines agricoles et voue également son attention à la question des dispositifs à apporter aux machines agricoles en vue de la prévention des accidents.

APICULTEURS

Demandez mon prix courant pour tout le matériel apicole. Ruches, ruchettes pour l'élevage, etc.

Louis YERSIN, apic.-constr., **FLEURIER**

RUCHES

A vendre une petite ruche suisse 6 compartiments, 4 habitées et 2 colonies D. B., plus 3 autres ruches.

S'adresser chez M. **Jacob ROTH**,
rue de la Paix 71, CHAUX-DE-FONDS

Sciami naturali,

d'apirazza italiana e sane, vendo fino a disponibilità da fine Maggio à tutto giugno à fr. 20.-al kg. e fr. 1.-ogni 100 gr. in più. Franco Bellinzona imballaggio gratis.

Indirizzarsi à **U. Cippà**, Bellinzona.

De mai à septembre

jeunes reines sélectionnées

Fécondation et bonne arrivée garantie. En mai, quelques essaims naturels seront disponibles.

Aug. LASSUEUR, ONNENS (Vaud).

Essaims

naturels d'abeilles italiennes pures, douces et très laborieuses, dispon. dès le 20 mai, à Fr. 26.— l'essaim de 1 $\frac{1}{2}$ kg.

Chez : **A. BELLONI**, apiculteur.

TERRITET

C'est peine perdue!

Pour l'extraction de la cire, envoie plutôt tes vieux rayons à Maerstetten. Mon nouveau procédé (5 brevets) donne un rendement beaucoup plus grand-en moyenne le double. Demandez mon catalogue.



*Gaufrage de cire
obtenue de vieux rayons p. kg. Fr. 3.-
Gaufrage à façon de cire pure p. kg. „ 1.50
Feuilles gaufrées p. kg. Fr. 6.50, p. 4 kg. „ 6.30*

Chr. Boesch, Maerstetten *Etablissement Apicole. TÉL. N° 30*

PETITES ANNONCES

A VENDRE 8 ruches D. B. peuplées.
S'adresser **A. Tardy**, SÉVERY (Vaud)

Colonie d'abeilles italiennes
pures
Essaims naturels

disponibles depuis le 1^{er} avril,
jusqu'à fin juin, chez **B. Svana-**
scini, apiculteur à **Mendrisio** Tessin

La pharmacie F. LEUBA, à **Cor-**
celles (Neuch.) livre le

NOSÉMACID

Fr. **2.50** le flacon,
contre remboursement, par 4 flacons
franco de port et d'emballage.

Peinture pour marquer les reines.

Etablissement d'apiculture
moderne

J. Lichtsteiner-Ruffieux
BELLINZONE

Tél. 4.35 C. de Chèques XI/1076

Tous les articles à bas prix. Catalogue
sur demande. Toute la saison seront dis-
ponibles: des ruches peuplées fortes,
Bürki. J., de petites colonies sur cadres,
des essaims nus; reines italiennes. Abeil-
les de race pure italienne, très actives
et pas de maladie.

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils
aux rayons artificiels,
avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant
alternatif et absolument sans danger de
manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.
Prix avec transformateur, seulem. **40 fr.**

Prospectus gratuits.

En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-
mécaniques, **CHAM** (tél. n° 108).

RUCHES

Ruches D.-B. et D.-T. neuves et usa-
gées, à vendre.

H. E. Frech, apiculteur.
Lausanne, Vallombreuse.

ON DEMANDE

à acheter

quelques essaims, race carniolienne pure,
avec certificat de santé.

S'adresser à **Joseph Muller**, apic.
à **CRESSIER** s. Morat

Essaims naturels

à **25 fr.** le kg. et **1.50 fr.** les 100 gr. en
sus, emball. compris et non repris. Colo-
nies D.T. à **38 fr.**, emballage compris
à 3 cadres de couvain abeilles et reine.

Louis Lugeon, apiculteur,
FERREYRES s. La Sarraz, (Vaud).

Essaims naturels **et Reines**

Essaims naturels, pure race italienne.
Mai Fr. **30.**— les 2 kg., juin et juillet
Fr. **25.**— les 2 kg., par 100 gr. Fr. **1.**—
en plus. Emballage à retourner tout de
suite franco.

Reines italiennes pures, garanties, mai
Fr. **8.**—, juin et juillet Fr. **7.**—.

Ed. HOTZ

Inspecteur cantonal des abeilles
BELLINZONE

IDÉAL

la cage à reine pour l'expédition et
l'introduction, ne doit manquer chez
aucun apiculteur. Prix fr. **3.50**

Il en est de même du **nouveau**
chasse-abeilles, que nous garantissons

Prix : fr. **1.20.**

EN VENTE CHEZ

M. R. Heyraud, apiculteur
St-Maurice (Valais).